

VILLARS HOLDING SA

avec siège à Givisiez

PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 14 mai 2025 dans le Multiplexe Arena Cinémas, salle no 5, Avenue de la Gare 22, à Fribourg, à 10 heures 15.

Présidence	:	M. Patrick KRAUSKOPF, Président
Présents	:	113 actionnaires, représentant 75'128 actions nominatives
Scrutateurs	:	MM. Francis WOHLHAUSER et François-John BLANCPAIN
Secrétaire	:	Me François ULDRY

Après les explications sur la marche des affaires, Monsieur le Président déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire 2025 de la société **Villars Holding SA**, à 10 heures 45. Monsieur le Président donne connaissance de la liste de présence qui laisse apparaître :

- Actionnaires présents ou représentés	:	113
- Nombre d'actions représentées	:	75'128
- Majorité absolue	:	37'565
- Nombre d'actions représentées par le représentant Me Nicolas PASSAPLAN	:	7'036

Monsieur le Président constate que les actionnaires ont été convoqués conformément aux prescriptions légales et statutaires par publication effectuée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce no 74 du 16 avril 2025, ainsi que dans les journaux suivants dans leur édition du même jour : «La Liberté» et «Freiburger Nachrichten». Monsieur le Président relève que les actionnaires ont été convoqués par courrier envoyé le 15 avril 2025. Cette lettre n'était accompagnée du rapport de gestion 2024 que pour les actionnaires qui en avaient fait la demande expresse au registre des actionnaires.

Le mandat du représentant indépendant a été confié à Maître Nicolas PASSAPLAN, notaire à Fribourg, qui est remercié d'avoir accepté ce mandat.

Conformément à l'article 13 des statuts, Monsieur le Président désigne en qualité de scrutateurs :

- Monsieur Francis WOHLHAUSER,
- Monsieur François-John BLANCPAIN.

Il les remercie d'avoir bien voulu accepter cette fonction, bien que le vote électronique soit à nouveau proposé.

En qualité de secrétaire de l'Assemblée, il désigne Me François ULDRY, notaire, à Fribourg. Il le remercie également.

Monsieur le Président rappelle que le procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 15 mai 2024, les rapports de gestion, les bilans et les comptes de résultat, ainsi que les rapports de l'organe de révision ont été déposés aux bureaux administratifs du groupe à la Route Jo-Siffert 4, 1762 Givisiez, où les actionnaires pouvaient en prendre connaissance dès le 16 avril 2025.

Il relève qu'aucun actionnaire n'a fait la demande de porter à l'ordre du jour un sujet particulier.

L'Assemblée de ce jour étant ainsi valablement constituée, il est constaté qu'elle peut délibérer sur tous les objets portés à l'ordre du jour, tels qu'ils étaient annoncés dans la publication, à savoir :

1. Rapport de gestion, comptes annuels de Villars Holding SA et comptes consolidés pour l'exercice 2024 ainsi que rapports de l'organe de révision
Proposition du Conseil d'administration : approbation du rapport de gestion et des comptes 2024.
2. Rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction pour l'exercice 2024
Proposition du Conseil d'administration :
 - a) accepter la rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 87'092.—
 - b) accepter la rémunération totale du Comité de direction de CHF 881'485.—

Voir les informations détaillées sous «Rapport de Rémunération» dans le rapport de gestion 2024, pages 24 à 28.
3. Décharge au Conseil d'administration
Proposition du Conseil d'administration : donner décharge aux membres du Conseil.

4. Proposition de répartition du bénéfice au bilan

Proposition du Conseil d'administration : Versement d'un dividende de CHF 8.– brut par action.

5. Élections au Conseil d'administration et élection du Président du Conseil d'administration (les élections se font individuellement)

Proposition du Conseil d'administration : réélections de MM. Pascal BLANQUET, Jacques STEPHAN, Bertrand RAEMY, Mme Valérie STEPHAN et M. Patrick KRAUSKOPF (et sa réélection comme Président au cours du même vote) pour la durée statutaire d'une année.

6. Élections au Comité de rémunération (les élections se font individuellement)

Proposition du Conseil d'administration : réélections de MM. Pascal BLANQUET et Bertrand RAEMY pour la durée statutaire d'une année.

7. Élection du représentant indépendant

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Me Nicolas PASSAPLAN pour la durée statutaire d'une année.

8. Élection de l'organe de révision et du réviseur des comptes de Villars Holding SA et des comptes consolidés

Proposition du Conseil d'administration : réélection de KPMG SA, Lausanne, pour 2025.

Monsieur le Président traite de la procédure de vote et rappelle que l'article 16 des statuts prévoit que les votes ont lieu, soit à main levée, soit par vote électronique, tant que l'Assemblée générale n'en dispose pas autrement. Monsieur le Président propose le vote électronique qui a l'avantage de la transparence et de la rapidité.

Monsieur le Président rappelle que pour des raisons d'organisation, un bon cadeau sera remis contre le retour du boîtier de vote. Ce bon cadeau pourra être échangé contre une boîte-cadeau en quittant l'Arena Cinémas. Cette boîte contient des produits vendus dans les magasins Restoshop et Suard, ainsi que du café de la propre marque du groupe, Café 9|38. Ce paquet est emballé par la Fondation l'Estampille, atelier protégé à Fribourg.

A la fin de l'Assemblée générale, un apéritif a été préparé à l'intention des actionnaires dans le foyer par les boulangeries-pâtisseries Suard. Il sera servi par des collaborateurs et collaboratrices du groupe.

Monsieur le Président explique le fonctionnement des boîtiers et procède avec l'Assemblée à un vote test en demandant à l'Assemblée si celle-ci accepte de passer à un vote électronique pour l'Assemblée générale 2025.

L'Assemblée décide de s'exprimer par vote électronique par 61'104 voix, 6'836 oppositions et 12 abstentions.

Monsieur le Président demande si un actionnaire a des commentaires à faire quant à la procédure proposée. Aucun actionnaire ne demande la parole.

L'Assemblée générale se prononce ainsi qu'il suit sur les différents objets figurant à l'ordre du jour.

1. RAPPORT DE GESTION, COMPTES ANNUELS DE VILLARS HOLDING SA ET COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2024 AINSI QUE RAPPORTS DE L'ORGANE DE RÉVISION

La présentation de ces comptes et rapports est effectuée par projection sur un écran. De plus, les comptes et bilans présentés figurent dans le rapport de gestion de l'exercice 2024. Ils ont été commentés précédemment par Monsieur le Président.

- concernant le rapport de gestion contenant les comptes, qui a été adressé aux actionnaires, Monsieur le Président ouvre la discussion à ce sujet.
En l'absence de question, Monsieur le Président procède à :
 - la présentation du compte de résultat consolidé du groupe de l'exercice 2024
(-- aucune question des actionnaires)
 - la présentation du bilan consolidé du groupe au 31 décembre 2024
Un actionnaire pose une question en relation avec l'endettement de la société.
Le Président lui répond de manière circonstanciée.
 - le rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés (pages 46, 47 et 48 du rapport)
(-- aucune question des actionnaires)
Le rapport ne mentionne aucune réserve.
- L'organe de révision KPMG SA est représenté par Monsieur Yann Michel. Monsieur Yann Michel confirme qu'il n'a pas de commentaire à apporter.
(-- aucune question des actionnaires)
- la présentation du compte de résultat de Villars Holding SA – Exercice 2024
(-- aucune question des actionnaires)
 - la présentation du bilan de Villars Holding SA au 31 décembre 2024 en commençant par l'actif, puis le passif,
(-- aucune question des actionnaires)

- le rapport de l'organe de révision se trouve aux pages 54, 55 et 56 du rapport et ne comporte aucune réserve par rapport aux comptes de la société Holding.

Le représentant de l'organe de révision n'a pas de commentaire à apporter.

(-- aucune question des actionnaires)

Le rapport de gestion et les comptes consolidés ainsi que les comptes de Villars Holding SA et les rapports de l'organe de révision sont approuvés par l'Assemblée générale par 74'934 voix, 9 oppositions et 123 abstentions.

2. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION POUR L'EXERCICE 2024

Comme le Conseil d'administration a toujours été parfaitement transparent à ce sujet et qu'il pratique une politique salariale raisonnable et en phase avec la rentabilité du groupe, le Conseil d'administration propose un vote contraignant.

Le détail des rémunérations accordées en 2024 figure aux pages 24 à 28 du rapport de gestion.

Le vote intervient en deux temps : d'abord la rémunération des administrateurs, ensuite celle de la direction.

(-- aucune question des actionnaires).

Monsieur le Président ajoute que le rapport de l'organe de révision n'émet aucune réserve au sujet du rapport de rémunération (pages 29 à 31 du rapport de gestion).

Il est passé au vote :

La rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 87'092.- est approuvée par l'Assemblée générale par 74'801 voix, 122 oppositions et 146 abstentions.

La rémunération totale du Comité de direction s'élève à CHF 881'485.-. Cette rémunération est approuvée par l'Assemblée générale par 74'339 voix, 614 oppositions et 106 abstentions.

3. DÉCHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Président rend attentif au fait que les administrateurs doivent s'abstenir de prendre part au vote.

Par 74'195 voix, l'Assemblée générale donne décharge aux membres du Conseil d'administration pour leur activité, 64 oppositions et 75 abstentions.

Monsieur le Président remercie, au nom du Conseil d'administration et en son nom, les actionnaires pour la confiance témoignée.

4. PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

Monsieur le Président fait constater que le bénéfice à disposition de l'Assemblée générale se monte à CHF 58.8 millions de francs. Le Conseil d'administration a décidé de proposer le versement d'un dividende.

Le dividende s'élève à 8.- francs brut par action. Soit un montant net de 5 francs 20 par action, après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%, et payable à partir du 23 mai 2025.

En l'absence de question de la part des actionnaires, cette proposition est soumise au vote, elle est approuvée par l'Assemblée générale, par 74'553 voix, 454 oppositions et 61 abstentions.

5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (LES ÉLECTIONS SE FONT INDIVIDUELLEMENT)

Conformément à l'article 17 des statuts, les membres du Conseil d'administration sont élus individuellement pour une année et sont rééligibles. Tous les mandats arrivent par conséquent à échéance à la présente assemblée.

Messieurs Patrick Krauskopf, Pascal Blanquet, Jacques Stephan, Bertrand Raemy et Madame Valérie Stephan acceptent un nouveau mandat.

Aucune remarque, ni proposition n'étant faite par l'Assemblée, il est passé à la réélection individuelle des membres du Conseil d'administration :

- **réélection de M. Pascal BLANQUET**
M. Pascal BLANQUET est élu par 74'537 voix, 411 voix contre et 120 abstentions.
- **réélection de M. Jacques STEPHAN**
M. Jacques STEPHAN est élu par 74'102 voix, 135 voix contre et 131 abstentions.
- **réélection de M. Bertrand RAEMY**
M. Bertrand RAEMY est élu par 74'949 voix, 96 voix contre et 60 abstentions.
- **élection de Mme Valérie STEPHAN**
Mme Valérie STEPHAN est élue par 75'035 voix, 12 voix contre et 60 abstentions.
- **élection de M. Patrick KRAUSKOPF, Président du Conseil d'administration**
M. Patrick KRAUSKOPF est élu par 74'571 voix, 436 voix contre et 58 abstentions.

Monsieur le Président remercie, au nom de ses collègues du Conseil, l'Assemblée pour la confiance témoignée aux membres du Conseil d'administration et félicite ses collègues pour leur réélection.

6. ÉLECTIONS AU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION (LES ÉLECTIONS SE FONT INDIVIDUELLEMENT)

Le Conseil d'administration propose d'élire à ce comité deux membres du Conseil d'administration, individuellement, soit Messieurs Pascal BLANQUET et Bertrand RAEMY pour la durée statutaire d'une année :

- **réélection de M. Pascal BLANQUET**
M. Pascal BLANQUET est élu par 74'564 voix, 409 voix contre et 92 abstentions.
- **réélection de M. Bertrand RAEMY**
M. Bertrand RAEMY est élu par 74'905 voix, 101 voix contre et 92 abstentions.

Monsieur le Président remercie ces membres de bien vouloir assumer cette charge additionnelle.

7. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT INDÉPENDANT

Le Conseil d'administration propose l'élection pour une durée statutaire d'une année de Me Nicolas PASSAPLAN :

- réélection de Me Nicolas PASSAPLAN

Me Nicolas PASSAPLAN est élu par 74'995 voix, 18 voix contre et 94 abstentions.

Monsieur le Président félicite et remercie Me Nicolas PASSAPLAN.

8. ÉLECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION ET DU RÉVISEUR DES COMPTES DU GROUPE

Selon l'article 23 des statuts, l'organe de révision doit être élu chaque année et le Conseil d'administration propose de reconduire le mandat de l'organe de révision KPMG SA, à Lausanne, pour une nouvelle année.

L'Assemblée confirme pour une nouvelle année le mandat de l'organe de révision KPMG SA, par 74'163 voix, 842 voix contre et 64 abstentions.

Monsieur le Président félicite également KPMG SA pour cette réélection.

Monsieur le Président constate que l'ordre du jour est épuisé et remercie l'Assemblée pour sa confiance et sa fidélité. Il demande si un actionnaire souhaite s'exprimer.

Aucun actionnaire ne souhaite encore s'exprimer.

CONCLUSION

Au terme de l'Assemblée générale 2025, Monsieur le Président remercie les actionnaires de leur présence. Il remercie également toutes les personnes qui ont préparé cette Assemblée générale, ainsi que la direction et tous les collaborateurs de Villars Holding pour leurs efforts déployés tout au long de l'année.

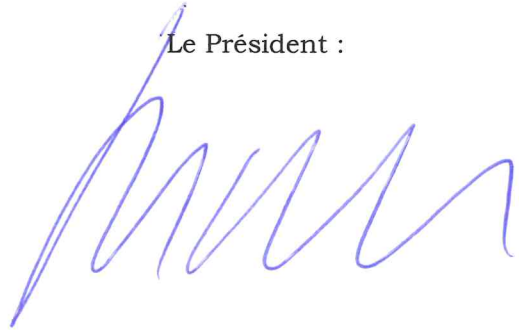
Monsieur le Président annonce que la prochaine Assemblée générale aura lieu le 13 mai 2026.

Monsieur le Président clôt les débats à 11 heures 15 et invite les actionnaires à prendre l'apéritif préparé à leur intention par les boulangeries-pâtisseries Suard et servi par des collaboratrices et des collaborateurs du groupe.

Le Secrétaire :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a cursive script.

Le Président :

A handwritten signature in blue ink, featuring a series of connected, rounded loops and a long, sweeping tail stroke.